

l'application de la saignée demande un jugement sûr, et bien des cas vous laisseront perplexes. Non seulement il faut être certain que le cerveau en état d'apoplexie n'est pas complètement paralysé, que l'hémorrhagie n'est pas avancée au point que l'organe ne puisse récupérer une partie de ses fonctions, mais il faut encore prendre en considération le malade lui-même. Bien des vieillards, bien des gens faibles ne supporteront pas ou supporteront mal la saignée, tandis que les personnes jeunes, vigoureuses, capables de donner une bonne réaction, lui devront au contraire leur salut. C'est au médecin à juger, et c'est en somme, l'état vigoureux du malade et la prédominance des phénomènes congestifs qu'il devra considérer en premier lieu, avant toute autre chose.

Il y a ici une réserve à faire quant aux indications fournies par le pouls. Si l'on ne doit pratiquer la saignée que sur les personnes suffisamment vigoureuses, il peut arriver qu'on hésite à le faire parce que ces personnes en état d'apoplexie ont un pouls faible. Cependant, si cette faiblesse du pouls n'est pas due à un manque de vitalité causée par la paralysie ou l'inhibition des centres nerveux, mais provient d'une gêne fonctionnelle à cause des obstacles apportés à la circulation, ou encore à cause de la faiblesse particulière du cœur amenée par une affection cardiaque, la saignée sera encore le meilleur moyen thérapeutique pour dégager la circulation et redonner au pouls une tonicité normale. Les cas de ce genre, il faut bien le dire, sont des plus difficiles à juger.

Quant au volume de la saignée, on ne saurait d'avance fixer aucune règle. L'indication principale est de suivre les effets produits sur le malade, et de fermer la veine lorsqu'on juge ces effets suffisants. On reconnaîtra que la saignée agit bien par les changements qui surviennent immédiatement : la respiration cesse d'être stertoreuse, le pouls devient meilleur, la pupille reprend ses dimensions normales, la sensibilité revient à la cornée, le cerveau sort de son état d'apoplexie, perçoit certaines sensations, recouvre même sa connaissance dans les cas très favorables. S'il y avait de la raideur dans un côté du corps, on la verra s'évanouir, mais il va sans dire que la saignée ne fera jamais disparaître une paralysie constituée ; tout au plus en diminuera-t-elle la sévérité et la durée. Rappelez-vous bien que la saignée est un excellent traitement dans l'apoplexie par congestion cérébrale, qu'elle peut, en diminuant cette congestion, enrayer l'hémorrhagie, mais qu'elle ne saurait en aucune manière guérir l'hémorrhagie cérébrale elle-même.

La dérivation par l'intestin, qui permet, lorsqu'elle est suffisante